

Compte-rendu du Comité technique du 17/10/2017 à Mont de Marsan

L'objet de cette réunion est de préparer l'atelier de concertation du 13 novembre 2017, en visio-conférence avec LISODE.

Lisode présente le principe de l'atelier n°3, qui vise à faire s'exprimer les acteurs sur les actions à mettre en œuvre dans le cadre du projet de territoire.

En amont de l'atelier, le cotech et les acteurs ont été sollicités pour transmettre à Lisode leurs propositions d'actions, via la grille remise au dernier atelier et renvoyée par mail. Ces actions seront analysées et regroupées si nécessaire.

Lors de l'atelier n°3, les acteurs seront scindés en 3 groupes, par « secteur » (villes, environnement, agriculteurs). L'objectif est qu'ils puissent proposer et hiérarchiser les actions les concernant de façon dépassionnée. Ils seront invités par l'animateur à proposer des actions et à les hiérarchiser par ordre de priorité ; l'animateur fera le lien avec les actions proposées en amont à Lisode. Ils seront ensuite amenés à s'exprimer de façon individuelle sur chaque action : cela me paraît faisable (oui/non), cela me paraît efficace (oui/non), cela est acceptable pour moi (oui/non), j'ai besoin d'en reparler à l'atelier n°4/d'avoir plus d'informations.

Les groupes sectoriels changeront ensuite de table pour découvrir les actions proposées par les autres secteurs et s'exprimer dessus individuellement.

L'atelier n°4 sera alors l'occasion d'affiner certaines actions. Des experts pourront intervenir pour présenter certaines actions.

L'organisation de l'atelier n'appelle pas de remarques particulières du cotech.

Dans le cadre du travail sur les actions, plusieurs éléments sont discutés :

La région Nouvelle-Aquitaine propose d'identifier les actions « sans regrets ». Pour information, elle indique que la politique d'intervention « eau » de la nouvelle région devrait être présentée avant la fin de l'année.

La DDT32 émet l'idée que le projet de territoire pourrait prendre la forme d'un plan d'actions pluriannuel avec engagement de chaque secteur, avec un objectif global d'atteinte de 30% d'économies d'eau par exemple.

Concernant l'inventaire des plans d'eau, elle souligne qu'il ne sera pas possible d'avoir la connaissance du volume des retenues individuelles. Il sera cependant important de savoir où sont situées ces retenues, sur quel sous-bassin versant, si celui-ci présente un enjeu irrigation, si la retenue peut être utilisée pour le débit réservé ou pour la substitution de prélèvements en cours d'eau.

L'Agence de l'eau rappelle l'importance de l'évaluation financière et notamment l'analyse coûts / bénéfiques des actions, les services rendus / récupération des coûts, etc.

Il faudra également connaître les aides que pourront apporter les différents financeurs (AEAG, départements, régions...) sur chaque action.

Le prochain cotech est fixé au 13 novembre 2017 à 9h30 à Aignan.



INSTITUTION ADOUR

Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour**

Feuille de présence

Date et lieu de la réunion :

17 octobre 2017 à 14h - Mont-de-Marsan

Objet de la réunion :

Comité technique

Nom - Prénom	Signature	Adresse électronique	Organisme
DANNEQUIN Agnès		agnes.dannequin@landes.gouv.fr	DDT40.
CANTO Nida		nicolas.canto@d32@nag.fr	FDAAIPMA32
NOLY Antoine		antoine.noly@developpement-durable.gouv.fr	DREAL
SENEGAS Alban		alban.senegas@irrigadour.fr	Irrigadour.
POINCHEVAL G.		guillaume.poincheval@gers.gouv.fr	DDT 32
LAGARDE M		marie-laure.lagarde@nouvelle-aquitaine.fr	Région Nouvelle Aquitaine
MADEC J.Y		garant	
ETCHELECOU André		garant	Agence de l'eau
JONCOUR François			
LETEURTRE EISA			Lisode
BROCHARD Stéphanie			MCE consultants.
NICHEL Véronique		IA. / SAGE Midouze	
THOMAS Sec paras			DDT40
BOUSQUET Guénaiëlle		guenaielle.bousquet@haute-garonne.gouv.fr	DREAL / DRAAF Occ. délég. de bassin